

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le mardi 10 décembre 2019, à 19 :00hrs. au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme. Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin Directrice générale et secrétaire-trésorière

La mairesse Madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 19:00hrs.

Absents : Messieurs les conseillers, Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy.

7164-12-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 10 décembre 2019.

7165-12-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

7166-12-2019
Adoption du
règlement 197-2019
Prévisions
budgétaires 2020

Règlement 197-2019
concernant les prévisions budgétaires 2020

Attendu que le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance régulière du 4 novembre 2019;

Attendu qu'un projet du règlement a été déposé à la séance du 2 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité qu'il soit ordonné et statué par le Conseil le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1 Revenus :

1. Taxe sur la valeur foncière :	1 858 489\$
2. Taxe sur une autre base :	639 423\$
3. Paiement tenant lieu de taxes :	11 256\$
4. Transferts :	280 519\$
5. Services rendus organismes municipaux :	16 335\$
6. Autres services rendus :	156 140\$
7. Impositions de droits :	34 800\$
8. Amendes et pénalités :	3 500\$
9. Intérêts :	5 000\$
10. Autres revenus :	2 500\$

TOTAL DES REVENUS : 3 007 962\$

Article 2 Charges:

1. Administration générale :	414 226\$
2. Sécurité publique :	419 711\$
3. Transport :	680 831\$
4. Hygiène du milieu :	542 459\$
5. Santé et bien-être :	119 170\$
6. Urbanisme et mise en valeur :	95 544\$
7. Loisirs et culture :	107 804\$
8. Frais de financement :	71 117\$

TOTAL DES CHARGES : 2 450 862\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES CONCILIATION A DES FINS FISCALES	557 100\$
Remboursement de la dette Activités d'investissement	(228 100\$) (329 000\$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE A DES FINS FISCALES	0 \$

Article 3 Entrée en vigueur du règlement :

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Madame Danielle Charbonneau
Mairesse

Sylvie Larose Asselin
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**Période de
questions**

Aucune question.

**7167-12-2019
Levée de la séance**

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 :10hrs.

Danielle Charbonneau
Mairesse

Sylvie Larose Asselin
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».